

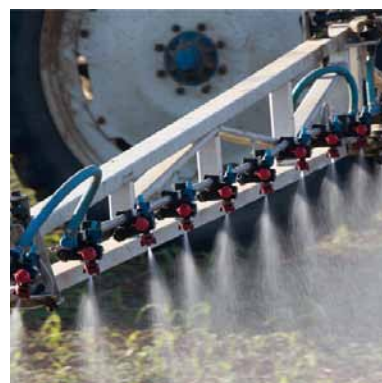
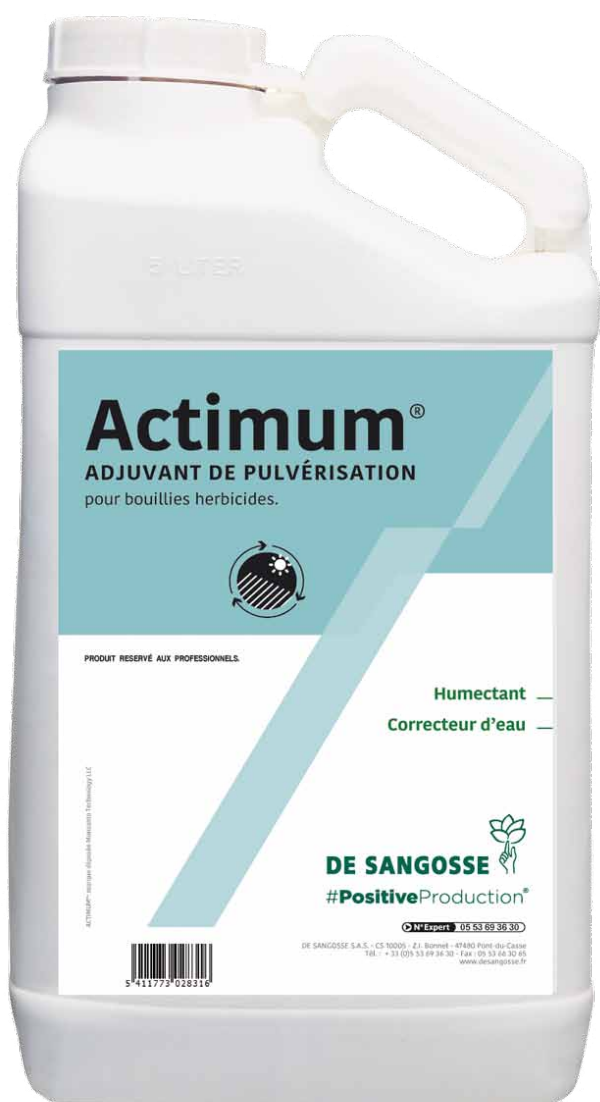
ADJUVANT

Actimum®

POUR BOUILLIES HERBICIDES

Humectant
Conditionneur d'eau

LA PERFORMANCE AU SERVICE
DE LA **CULTURE RAISONNÉE.**



DE SANGOSSE 
#PositiveProduction®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ET LES ADJUVANTS AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ADJUVANT

Actimum®

POUR BOUILLIES HERBICIDES



USAGES

Adjuvant* bouillie HERBICIDE

CRÉNEAUX D'UTILISATION

Tous les herbicides (anti-graminées céréales, herbicides maïs, glyphosates...).

DOSE D'UTILISATION

1 l/ha

À mettre en premier dans la cuve.

Voir autres recommandations sur l'étiquette.

PLUS D'INFOS

www.desangosse.fr



Visualiser les vidéos

ACTIMUM® : AMM n° 2010272 - Sulfate d'ammonium 460 g/L - © Marque déposée et détenteur de l'AMM : Monsanto, S.A.S. - P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient via un organisme agréé. EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. SPe3 pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 5m par rapport aux points d'eau sauf si la préparation phytopharmaceutique associée requiert une zone non traitée plus large

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 828 225 Euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 - Bonnet - CS10005 - 47480 Pont Du Casse (France) - Tél. 05 53 69 36 30 - Fax. 05 53 66 30 65 - Agrément n° AQ01561 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à usages professionnels. Edition juillet 2019. Annule et remplace toute version précédente. Crédit photo © DE SANGOSSE S.A.S. - Shutterstock

FONCTIONNALITÉS



Il corrige la dureté de l'eau

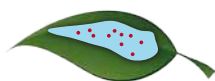
LE SULFATE D'AMMONIUM protège les molécules de l'effet négatif des cations. Il agit par compétition (avec les cations de la solution). Les molécules d'ammonium (NH4+), en surnombre, saturent les charges négatives des matières actives sensibles. Elles les protègent ainsi de la formation de complexes inactifs avec le calcium.



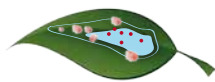
Il maximise les performances des herbicides

L'effet humectant d'Actimum® permet un ralentissement du dessèchement des gouttes pulvérisées. En résulte une meilleure pénétration de la bouillie à l'intérieur des plantes cibles et donc un désherbage plus efficace.

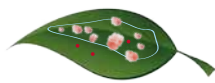
SANS ACTIMUM®



L'eau s'évapore rapidement. Les matières actives cristallisent.

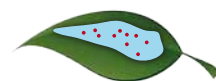


Évaporation complète de l'eau. Matières actives cristallisées sur la feuille.

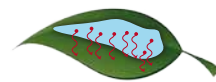


Faible taux de pénétration.

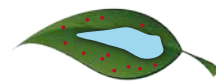
AVEC ACTIMUM®



L'évaporation est retardée. Les matières actives pénètrent dans la plante.



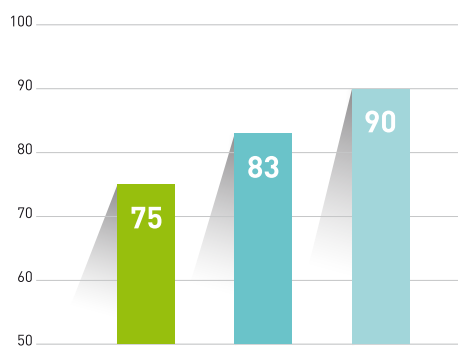
L'eau est toujours présente laissant plus de temps aux matières actives pour pénétrer.



Pénétration maximale.

EFFICACITÉ PROUVÉE !

% d'efficacité désherbage céréales avec Réf. A



■ Adjuvant
■ Adjuvant + ACTIMUM® 0,5 l
■ Adjuvant + ACTIMUM® 1 l

Volume de bouillie/ha : 100 l
Nombre de vulpin/m² : 38.

Essai Prestataires - (86)

Les adjuvants facilitent l'action des produits de protection des plantes en améliorant leurs performances tout en diminuant les effets néfastes, comme le ruissellement ou la dérive.

Ils permettent d'optimiser l'efficacité des traitements phytopharmaceutiques et contribuent au respect de l'environnement, de l'utilisateur et du consommateur.

Par conséquent, les adjuvants sont des outils incontournables dans le cadre des **Bonnes Pratiques Agricoles**. Ils s'intègrent parfaitement dans un raisonnement de protection et de production durables.

DE SANGOSSE S.A.S. - CS 10005 - Z.I. Bonnet - 47480 Pont-du-Casse (France)
Tél. : + 33 (0)5 53 69 36 30 - www.agridyne.fr - www.desangosse.fr

DE SANGOSSE
#PositiveProduction®

